

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Référence d'homologation N°
Voiture de tourisme	DODGE	Monaco modèle W.46N..	CH 0162 54

Constructeur	DODGE DIVISION of CHRYSLER CORPORATION, Detroit (USA)		
Identification	"W.46N.." devant le No du châssis "CH 0162 54" sur la plaquette du constructeur		
Plaquette constr.	sous le capot, à gauche, à l'intérieur de l'aile à gauche, derrière le pare-brise		
N° du châssis	"400" à gauche, à l'avant en haut sur le bloc, près de la pompe à eau (frappé par l'importateur)		
Ident. du moteur	"400" à gauche, à l'avant en haut sur le bloc, près de la pompe à eau (frappé par l'importateur)		
Importateur princ.	STREAG AG, Zürcherstrasse 98, 8952 Schlieren		
Véhicule homologué	WH46N8A 110 478	Signes fixes dans code du type	W.46N..

Chassis				Moteur			
Nombre d'essieux	2	Nombre de roues	4	Marque	CHRYSLER	Type	N-400- 4 bbl.
Direction	mécanique avec assistance hydraulique			Construction	V	Temps	4
Transmission	boîte automatique			Carburant	B	Position	avant
Nombre de vitesses	3	Entraînement	sur les roues AR	Refroidiss.	eau	Nombre cylindr.	8
Frein de service	hydraulique, 2 circuits, AV=disques/AR=exp.interne, avec assistance par dépression, AR= limiteur AV= soupape de dosage			Alésage	110,24	Course	85,85
Frein auxiliaire	mécanique, à expansion interne, sur les roues AR			Cylindrée	6552	CV-impôt	33,37
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire			Puissance en CV	203 DIN	à t/min	3600
Ralentisseur	-			Bruit à proximité	80,5 dB/A	à t/min	2700 x)
Contrôle 2 circ.	par différence de pression; lampe-témoin combinée			Silencieux	2 = 550x270x110 mm 530xø 110 mm		
				Mesure des gaz	CO 0,20 % à 770 t/min *		
				Déparasitage	OCE, annexe 8, chiffres 3+4 = D		

Carrosserie	limousine (combi)			Poids	avant	arrière	total
Nombre de portes	4 + 1 AR	Indic. vit.	km/h	Poids à vide	1040	1100	2140
Ceintures sécurité	CHRYSLER CORP.	Rétroviseur	à gauche + à droite	Charge utile	120	510	630 **)
Cale	-	Attelage	-	Poids total	1160	1610	2770
Antivol	verrouillage de la direction + de la boîte c.v.			Garantie fabr.	H 78 - 15	H 78 - 15	2867
Nombre de places	t 9 av. 3	centre 3	ar 3	Dimens. pneus	H 78 - 15	H 78 - 15	(Variantes +)
Dimensions	int	ext		Ply / bar	4 / 2,55	4 / 2,55	voir
Longueur	1400/2250	5750	Empattements	Charge	1610	1610	remarques)
Largeur	1220	2010		pour V max	minimum 180	minimum 180	
Hauteur	730	1520	Voie	Garantie poids remorquable avec frein			
Porte à faux	lat -	-	av 1565	Garantie poids remorquable sans frein			
	av -	1140	ar 1610	Garantie poids de l'ensemble			
	ar 1200	1620	Braquage	Poids remorquable testé			
			q 12600	Vitesse maximale selon le constructeur	180 km/h		
Distance volant - vers l'avant du véhicule				Vitesse maximale testée			

Equipement	§) HCR (E)	
Feux de route	HCR (E)	
Feux de croisement	A (E) dans HCR	
Feux de position	SAE STIA P2 74 W5 * CC	
Feux rouges	SAE STIA P2 74 W5 * CC	
Feux stop	SAE IP 75 W * CC	
Clignoteurs	av	ar voir feux rouges
Catadioptrés	av	AV + AR ar SAE A 74 RW5*CC
Feux de gabarit	av	oui ar oui
Feux complément.	HR (E) ou DOT H	
Eclairage plaque	1/ séparé, au centre	
Essuie-glace	2/ balais avec/ sans lave-glace	
Avertisseurs	SPARTCN HI + LO	
	ou d'autres modèles homologués	

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de tourisme		
Marque et type	D O D G E Monaco		
Homologation N°	CH	0162 54	
Carrosserie	limousine		
Places	total 9	avant 3	3
Poids à vide	2140	Carburant B	
Charge utile	-	CV-impôt 33,37	
Poids total	2867	Cylindrée 6552	

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- x) Mesure du bruit selon l'OCE: avec le véhicule en marche = 50 km/h, A2, IA 2,71 = 76 dB/A.
- * Mesure des gaz : conforme selon ECE-15; une marque d'homologation n'est pas exigée (LFEM No 38 947).
- ** Charge utile : ne doit pas être notée, car le centre de gravité du pont de charge se trouve derrière l'essieu arrière.
- + Variante de pneus : HR 78 - 15 4 PR 1610 (2,55) V-max. varie selon la marque, minimum 180 km/h.
- §) Modifications par l'importateur:
 - la sortie de l'échappement est conduite vers l'arrière, jusqu'à l'extrémité de la carrosserie;
 - les feux de position d'origine sont débranchés (orange) et intégrés dans HCR; la puissance de l'ampoule (5 watts) est indiquée par un autocollant;
 - les ampoules supérieures des feux rouges/stop/clignoteurs AR doivent être débranchées.

Lieu et date de l'homologation Zurich, 28.12.77

Homologation fédérale des types de véhicules